

APPEL D'OFFRES

Développer la communication de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche de l'hospitalisation privée sanitaire et médico-sociale à statut commercial

Les outils de communication

Cahier des charges –novembre 2017

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie et conformément aux articles L 2241-6 et R 2241-9 du Code du Travail, les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives de la branche de l'hospitalisation privée sanitaire et médico-sociale à statut commercial ont convenu de créer un Observatoire prospectif des emplois et des métiers du secteur privé de la santé à statut commercial.

Conformément aux préconisations de l'Accord de Branche relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie du 8 décembre 2015, l'Observatoire « apporte, par ses travaux d'analyses et ses préconisations, son concours à l'identification des changements qui affectent, ou sont susceptibles d'affecter, de manière quantitative ou qualitative, les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences ».

Le Comité de pilotage de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche contribue à l'atteinte des objectifs assignés à la formation professionnelle, nécessitant l'engagement de tous les partenaires : employeurs, salariés, formateurs, institutions représentatives du personnel, organisations syndicales, autres instances paritaires de la Branche (CMP, CPNE, Actalians), dans le respect des rôles attribués à chacun, fixés par les textes légaux et réglementaires en vigueur, dont l'Accord de Branche du 8 décembre 2015 relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

C'est dans le cadre de ces missions que l'Observatoire souhaite travailler avec un prestataire pour poursuivre le développement de sa communication.

Contexte:

L'Observatoire concourt à assurer une veille prospective sur l'évolution des emplois et des qualifications. Il apporte, par ses travaux d'analyse et ses préconisations, son concours à l'identification des changements qui affectent, ou sont susceptibles d'affecter, de manière quantitative ou qualitative, les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences.

L'Observatoire conduit des études prospectives ou portant sur des thématiques ou métiers particuliers (l'emploi des travailleurs handicapés, la chirurgie ambulatoire, l'apprentissage...).

L'Observatoire souhaite poursuivre le travail engagé depuis près de trois ans auprès des différents acteurs de la formation professionnelle et de la santé (établissements, salariés, IRP...). Un important travail de communication a été mis en place pour présenter cette instance, ses missions et ses travaux.

Objectifs:

L'objectif est de poursuivre le travail de communication engagé depuis trois ans : promouvoir l'Observatoire, ses missions et ses travaux grâce à différents outils : site internet, plaquette, rapport d'activité, fiches métiers...

Le travail de communication devra comprendre la gestion, en lien avec la chargée de mission, du site internet.

D'autres stratégies ont été mises en place : relations presse et participation à des salons notamment.

Le prestataire pourra également proposer des outils complémentaires.

La durée de l'accompagnement sera de deux ans, avec une évaluation à la fin de la première année.

La proposition devra faire apparaître, pour la première année et pour la deuxième année, le budget global ainsi que pour chaque outil proposé.

La prestation débutera en janvier 2018.

Sélection des prestataires:

Les principaux critères d'appréciation seront :

- Adéquation de la réponse par rapport à la demande
- Expérience de la structure dans la communication
- Garantie apportée par le prestataire en matière de ressources mobilisées (qualité des experts)
- Coût de la prestation

Documents à fournir :

Afin de pouvoir examiner les propositions dans les meilleures conditions, nous vous demandons de nous transmettre :

- La description de votre structure
- Un plan de travail détaillé incluant un calendrier
- Une présentation de la méthodologie employée
- Les CV des consultants pressentis
- Une présentation détaillée du budget (nombre de jours + détail pour chaque outil proposé)
- Vos références

Transmission des propositions :

Les propositions sont à transmettre par courrier pour le 19 décembre 2017 (cachet de la poste faisant foi) : 2 exemplaires papier + transmission du dossier complet par voie électronique.

Les candidats présélectionnés seront informés et auditionnés (la date sera communiquée ultérieurement).

Adresse postale :

Actalians

Observatoire de l'hospitalisation privée

Madame Estival

4 rue du colonel Driant

75001 PARIS

Adresse mail : cecile.estival-ext@actalians.fr

Personne ressource :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Cécile Estival au 01 53 00 87 54.

Le choix du consultant se fera par une commission paritaire de sélection.

Le consultant choisi sera avisé par mail.